L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 3 FEVRIER 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

Bénéfice de M. Paulin.—Reprise de Roland à Roncevaux.

M. Verhées n'étant pas encore remis de son indisposition, il a fallu renoncer hier soir à *Roméo et Juliette*. A l'œuvre de Gounod on a substitué celle de Maillart : *Les Dragons de Villars*, suivis des *Petits Mendiants*, le ballet de M. Rongier.

Nous n'étions pas à l'Opéra et ne pouvons par conséquent parler de cette soirée, dont le programme était fort attrayant, d'ailleurs. Mais ici, et en semaine surtout, il n'est pas de ceux qui remplissent la caisse.

La très grande majorité de ce public de la semaine se compose surtout de personnes n'étant pas, en général, assez familiarisées avec la langue française, pour pouvoir suivre, apprécier le poème parlé d'un ouvrage. De là le discrédit dans lequel l'opéra-comique est tombé à la Nouvelle-Orléans où il était autrefois tant demandé, où il régnait en même temps que le grand opéra.

Ce revirement est fort regrettable. On sait en effet l'inépuisable richesse de ce répertoire tout français et extrêmement brillant. S'il devenait possible qu'on l'alternât avec le grand genre, le changement serait presque continuel et que de délicieuses pages ignorées de lui, seraient offertes à notre parterre.

Et remarquez que l'opéra-comique—dans son sadre actuel—a si peu, si peu de dialogue qu'il n'en faut pas parler : de telle sorte que l'intérêt musical ne cesse pas, pour ainsi dire. Il serait à désirer, pour l'exploitation à l'étranger, dans un milieu comme le nôtre, par exemple, que les directeurs se décidassent à faire remanier le poème, à transformer la prose en vers, et à faire lier le tout par des récitatifs.

Nous nous rappelons nous être livré autrefois à ce travail, pour notre ancienne scène, le Théâtre d'Orléans, et la musique de ces récitatifs fut écrite par Eugène Prévots, un chef d'orchestre hors de pair, Grand Prix de Rome, que son candidature et ami intime, Ambroise Thomas, désigne maintes fois à l'Académie impériale de Musique d'alors comme un maître digne d'elle, brillant entre tous. Car, sous ce rapport, laissez nous le noter en passant à qui pourrait l'oublier, la Nouvelle Orléans a été exceptionnelle ment favorisée.

La représentation de ce soir est attrayante sur tous les rapports, mais principalement parce qu'elle se donne au bénéfice à M. Paulin.

Et puis c'est la reprise de *Roland à Roncevaux*, ainsi que nous l'avons dit en tête de ces lignes

A coup sûr l'ouvrage d'Auguste Mermet renferme de fort belles choses, et malgré les défectuosités qu'il y peut on signaler, il revient toujours au répertoire, après une existence de vingt huit années. Souvent les ténors le redemandent et quand un Roland est là, avec des moyens suffisants, il advient toujours que de nombreuses pages de la partition sont bissées.

Ces cinq actes ont tenté aussi M. Paulin, puisqu'il les a voulus pour sa soirée bénéficiaire. Le choix est-il le fait de la préférence du chanteur ? ou bien y a-t-il là chez celui-ci, un peu de coquetterie artistique ? Le bruit lui est il arrivé de récents et très légitimes succès remportés ici par M. Berger dans ce rôle du type et prototype des paladins. Nous l'ignorons et là dessus chacun concidra comme il l'entend.

Dans tous les cas il nous paraît que ce choix est heureux à tous égards.

Ce rôle convient essentiellement à M. Paulin, musicalement parlant ; il en fera valoir les souorités que le compositeur y a entassées, pour ainsi dire ; nous ne voyons là aucune tonalité qui le puisse gêner. C'est donc là un cadre qui, comme bien d'autres, mettra en lumière tout le long clavier de sa voix. Voilà pour la promesse de succès artistique.

Quant au résultat pécuniaire il est probable qu'il sera excellemment servi par la curiosité, les souvenirs dont nous parlions plus haut, amèneront, assurent dans la salle ceux qui, avec ou sans parti pris, voudront classer le ténor d'il y a trois ans et celui d'aujourd'hui. Promener vous ce soir, dans les entr'actes, au foyer, dans les couloirs, aux abords de l'Opéra, et vous me direz si les rapprochements ne vont pas leur train ; si les opinions ne se croisent pas ardemment, comme fleurets dans un assaut.

Quant à nous, sans nous préoccuper en rien du passé, nous allons au présent; nous y allons en toute confiance, parce que nous avons la pleine persuasion que M. Paulin franchira très vaillamment les larges fiancs des Pyrénées, et jettera avec aisance le cri d'extermination des Sarrazins.

Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur l'appréciation d'un artiste pour lequel on connaît nos sympathies ; dès ses débuts nous en avons témoigné ici ; dès ses débuts nous nous sommes élevé contre une opposition sourde, hâtive que d'aucuns voulaient lui faire. Ils étaient vraiment armés en guerre ; et ayant à peine eu le temps de l'audition, et, à plus forte raison, de l'analyse, ils avaient déjà ouvert les hostilités.

Par bonheur, les choses ont changé de face et le chanteur a la très flatteuse satisfaction de les avoir désarmés par la rare qualité de ses cordes vocales, et par les nombreux mérites de son chant.

Nous espérons donc que la représentation d'aujourd'hui sera une manifestation toute significative, douce à l'amour-propre du ténor et le rangeant parmi les individualités élevées qui ont passé sur notre scène.

En étant le talent et la conscience artistique nous pavons, pour ainsi dire, le chemin de l'avenir, nous rendons moins difficile la route bordée de l'engagement d'une saison de troupe.

Cette soirée sera aussi un adieu, on le sait, en effet, M. Paulin, à partir du mois de mai, appartiendra à l'Académie Nationale de Musique (Paris), pour trois années.

A la même époque un autre pensionnaire de notre Opéra débutera à l'Opéra-Comique de Paris : M. Lafarge. Ce qui prouve, n'est-ce pas ? que M. Mangé ne prend pas dans le tas, au hasard, et que souvent nous lui avons dû un dessus de panier.

C'est le moment où jamais, ce nous semble, de le rappeler.

Avec M. Paulin—*Roland*, on entendra Mme Baux, *Alide* ; M. Bordeneuve, *Turpin* ; M. Guillemot, *Ganelon* ; M. Dulin, *l'Emir*.

Demain soir, *Rigoletto*

Samedi, seconde de *Roland à Roncevaux* ; dimanche en matinée *Aida*, même distribution que précédemment, et enfin le soir, reprise de *La Fille du Mme Angot*, au bénéfice de M. Morean. On nous dit que Mme Duvivier tiendra, par complaisance, le rôle de *Mlle Lange* et M. Guillemot, celui de *Louchard*.

—M. Mangé n'a pu encore quitter la chambre ; il est néanmoins en pleine voie de rétablissement.

Banquet.

La réunion semi-annuelle des Pompiers de l'Opéra aura lieu dimanche prochain, 7 février, à 3 heures.

Pour bureau, une longue table, ce quettement dressée ; et, si nous sommes bien renseigné, les seules questions qui seront traitées à ce meeting, seront exclusivement gastronomiques. Ces délibérations, dont les sujets seront fournis par le César des Chefs, se passeront au Restaurant Antoine, rue St-Louis.

Merci pour l'aimable lettre qui nous prie d'y assister.

Théâtre St-Charles.

L'éminent artiste Joseph Jefferson enthousiasmait encore hier l'immense auditoire attiré par son nom et par le succès remporté la veille. Succès qui fréquemment se change en véritable triomphe ; tant et et bien que la représentation demeure comme suspendue, par la persistance des bravos.

C'est vraiment régal que d'assister à pareille interprétation ; et ici nous ne parlons pas seulement du grand artiste. En effet il est entouré d'une troupe supérieurement formée et parmi elle c'est plaisir de citer Mme Drew, un sujet bien [illegible] de donner la réplique à Joseph Jefferson.

Rappelons aux lecteurs que la comédie de Sheridan : *The Rivals*, sera jouée ce soir pour la dernière fois.

Jeudi : *Heir-at-Law*, comédie en cinq actes de Coleman, un autre triomphe de Jefferson.

Grand Opera House.

Ne négligez pas de voir *Captain Kurl*, dont les représentations finiront avec la présente semaine. C'est là une pièce où vous pourrez apprécier la diversité artistique de M. Chas. H. Gardner, comédien amusant, excellent qui intéresse.

Dimanche 7 février, première soirée de Mme Sarah Bernhardt.

Orphéon Français.

Nombreuses sont les fêtes complimentaires données par l'Orphéon Français et toujours les choses y sont faites largement. Les invitée de ce cercle ne les ont certainement pas oubliées et voici venir l'occasion de le prouver.

En effet les Orphéonistes annoncent, pour le jeudi 11 février, Salle Grunewald, une soirée consistant en Concert et Bal. Le programme en sera des mieux composés. On peut s'en faire au Comité d'organisation que voici : MM. C. A. Carrère, président ex officio ; J. Sordelet, président ; F. Alotatore, F. A. Savarre, Wm Anglade, E. Lubeigt, M. A. Sacerdote, J. P. Bouvier.

Prix du billet $1.

Le concert commencera à 7 heures et demie.

Académie de Musique.

La comédie-drame *Shenandoah*, intéressante et par l'action elle-même, et par l'originalité de son spectacle, empruntée à la Guerre de Sécession, vaut toujours de riches recettes à l'Académie de Musique. Cette vogue est telle que la foule prendra, jusqu'à la fin de cette semaine, le chemin de l'Académie de Musique.

Aujourd'hui *Shenandoah* sera joué matin et soir. Du reste, même programme jusqu'à la fin de la semaine.

Dimanche, *Niobé*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1892.—Indications pour la Louisiane—Temps beau, un peu plus frais dans la partie nord.

Température du 3 février 1892.
Thermomètre E. & L. Claudel, Opticiens
No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	52	10
Midi	66	19
3 P. M.	68	20
6 P. M.	66	19

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Davies à Mlle Mary Clifford.
Bernard Hocks à Mlle Margaret Acker.
Henry Bundy à Mlle Katie Rassemier.
John Gassling à Mlle Lena Ebert.
George Anderson à Mlle Henriette Scott.
Robert Brown à Mlle Anna Williams.
George Petry à Mlle Eliza Jones.
William Seymour à Mlle Florence Le Roux.
George Scheffer à Mlle Margaret Brauns.
Joseph Watkins à Anne Major.

Naissances.

Mme Joseph Allee, une fille.
Mme Franklin Rivet, un garçon.
Mme Richard Barnes, un garçon.
Mme John King, une fille.
Mme Louis Serre, une fille.
Mme Thomas Gibbons, une fille.
Mme Martin Laux, un garçon.
Mme Charles Vice, un garçon.
Mme Wm Schroeder un garçon.
Mme Morris Gradwohl, une fille.
Mme Charles Dauphin, une fille.
Mme C. E. Morel, une fille.
Mme J. J. Tierney, un garçon.

Décès.

M. J. Shalon, 3 jours, 278 rue Dauphine.
Victor Faure, 82 ans, 72 rue Sud Romas.
Mme Veuve Eivinard Gérard, 70 ans, 381 rue Esplanade.
Mme Veuve Francis Good, 78 ans, 151 rue St-Charles.
Wm J. Rau, 7 mois, coin Gravier et Galvez.
Mme Veuve J. A. Baquié, 80 ans, 343 rue Nord Villeré.
Léopold Hochstein, 49 ans, 22 rue Adèle.
Salvatore Gennosa, 40 ans, Infirmerie Temp.
Kapho Hyppolite, 33 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis.
John Fischer, 32 ans, 13 rue Commune.
Mme Veuve Ellen Kehoe, 69 ans, 364 rue Gravier.
Dr Howard Smith, 69 ans, coin Webster et Murat.
John Gordon, 60 ans, coin Soniat et Camp.
Edward Ehrhardt, 53 ans, coin Chartres et Toulouse.
Thomas McMahon, 67 ans, 50 rue Félicité.
Mme Veuve H. Hugan, 70 ans, coin Camp et Harmonie.
Peter Gallery, 37 ans 244 rue Josephine.
John McCarthy, 32 ans, Alger.
Grace Seymour, 15 jours, Alger.
Dydia Jackson, 39 ans, Alger.
Mme Cora Spain 23 ans, Alger.
Mme Veuve Cécile Dominique, 36 ans, 210 rue Nord Rampart.
John Paul, 57 ans, coin Ste Anne et Rocheblave.
Benito Dominick, 42 ans, 328 Chemin du Bac.
Joseph Martin, 23 ans, coin Constance et Calliope.
Jacob Bierman, 7 mois, 55 rue Sixième.
Arthur Johnson, 4 mois, coin White et Bandin.
Emile Montrejean, 64 ans, 106 rue Josephine.
Clara Donovan, 23 ans, coin Hillery et Zimpel.
Francis Hernandez, 61 ans, 175 rue Mandeville.
Enfant du sexe masculin de Mme M. Burke, 114 rue Market.
Sarah Williams, 4 ans, 119 rue Toulouse.
Beulah White, 11 mois, 21 rue Annette.
Charles Dorhauer, 56 ans, 627 rue Magazine.
Mme Veuve Emilie Glover, 58 ans, 150 rue Peniston.
Mme Simon Fenton, 42 ans, coin Tricou et Peniston.
James Booker, 50 ans, 178 rue Sud Liberté.
Mary Simmons, 20 ans, 96 rue Quatrième.
George M. Meyer, 27 ans, 666 rue Chippewa.
Albert Schrieber, 22 ans, 516 rue Baronne.
Timothy McCarthy, 57 ans, coin Kuterpe et White.

La grippe.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Victor Bossetto contre Victor Petit. Rejet des exceptions.

Cour Civile de District.—La succession de Jean Cazalé a été ouverte.

J. M. Billgery contre Jos. Raymond, pour obtenir que l'affaire soit transférée devant la Cour de Circuit.

Léopold Levy contre Théo. Lilienthal. Le jugement de la cour inférieure est confirmé.

Thomas H. Wynne contre le Bureau d'amortissement. Jugement en faveur de celui-ci.

Interstate Fire Association contre Holden & Helden pour $404.

Wolf & Marks contre E. H. Lee, pour $274.

Les successions de M. H. Riddle, E. B. Robinson, Marie Annie Robinson, T. L. Archer, T. McCarthy, Marie Wolf et S. Rappol, sont ouvertes.

Grand Jury.—Le Grand Jury sera appelé à faire une enquête sur l'accusation de négligence administrative portée par le *Times-Democrat* contre les administrateurs de l'Hôpital de Charité.

Arrestation d'un jeune malfaiteur.—Les agents Routh et T. D. Terrebonne ont arrêté hier soir à cinq heures, à l'encoignure des rues Commune et Claiborne, un nègre de 18 ans, nommé Geo. King, alias Squash.

Malgré son âge peu avancé, King est déjà un criminel endurci qui était depuis longtemps recherché par la police.

Depuis quelques mois, il avait blessé un nommé H. Chapman d'un coup de bâton à la tête, à l'encoignure des rues Claiborne et Josephine, blessé une femme habitant le Griffin's Row, volé 5 montres chez un bijoutier demeurant rue Magasins, près Josephine, et dernièrement il s'introduisait chez M. Brunet, bijoutier No 60 rue Royale et volait deux montres, évaluées environ $200.

Il y a quelque temps, l'agent Lanergan de la police Boylan essayait de l'arrêter au bord du nouveau Bassin, mais il tira un révolver de sa poche et fit feu sur l'agent qui fut obligé de le laisser s'enfuir.

King a déjà été plusieurs fois à la prison de paroisse et il a passé quelques années à la maison de refuge.

Maintenant qu'il est entre les mains de la police, il est à espérer qu'on sera débarrassé de lui pendant quelque temps.

Fire Board.—Hier à midi, a été tenu à l'Hôtel de Ville, une réunion des commissaires du Fire Board. Il a été décidé qu'un pompier cité devant le Board ne pouvait être représenté par un avocat.

Le Board of Underwriters, dans une communication adressée aux commissaires, annonce qu'il faisait don au département du feu de deux appareils Babcock.

Un délai de 60 jours a été accordé aux compagnies qui n'ont pas disposé de leurs propriétés.

Il a été décidé que l'on continuerait la construction de la station de pompes No 14, le Board ayant en main $7,000 pour payer les frais des travaux.

Chutes.—Hier matin, entre 9 et 10 heures, un individu qui conduisait un wagon a été jeté à bas de son siège, coin Annette et Robertson. Il a été transporté à l'hôpital.

A 12 h. 30, John Kelly, âgé de 38 ans, conducteur d'un wagon de la Southern Express Company, a été victime d'un accident semblable, coin Quartier et Dauphine.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'est réuni hier soir, à 7 h. 30, sous la présidence de M. Clark.

Vingt cu membres présents.

Le secrétaire donne lecture du message du Maire ainsi conçu :

1. Rapports du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 31 janvier 1892.

2. Pétitions de Joe Muller, Jos Hoeffner et Pierre M. Gongard qui demandent l'autorisation d'ouvrir des marches privés.

3. Pétition de la Pittsburg and Southern Coal Co. de Whaling relativement au paiement de certaines taxes dues à la ville.

4. Rapport du Shakspeare Alms House, pour l'année 1891.

5. Pétition de Ray Booth, qui demande l'autorisation d'établir une forge au No 413 de la rue Claiborne.

6. Communication du Commissaire de police et des édifices publics relative aux lampes électriques qui n'ont pas brûlé pendant le mois et au travail des prisonniers du Police Jail.

7. Pétition de Zacharie Marcade qui demande à ouvrir un marché privé coin Miro et Dumaine.

8. Pétition de Jos. Tortoriob, pour obtenir l'autorisation d'ouvrir un marché rue Melpomène, entre Magazine et Constance.

Signé : Jos. A. Shakspeare, Maire.

Communication de M. W. C. Flower, président du Cotton Exchange, relative à certaines résolutions adoptées par le comité, lesquelles ont pour objet d'obtenir du Conseil qu'il hâte l'adoption des ordonnances relatives à la construction d'une ligne de ceinture.

Adoption d'une ordonnance amendant l'ordonnance No 5971.

Ordonnance relative au compromis entre la ville et la compagnie du gaz de Jefferson. Adoptée.

Résolution autorisant le trésorier à donner deux licences de trois mois à A. Lafond. Adoptée.

Résolution autorisant le maire de signer un contrat avec A. Essenfeld pour le pavage des trottoirs de Henry Clay avec du Schillinger. Adoptée.

Résolution autorisant le contrôleur à rembourser $9 à Thérèse Moses, sur un bill de taxes. Adopté.

Résolution autorisant le recorder Bringier à annuler l'amende de M. P. M. Gerstner. Adopté.

Résolution semblable, autorisant l'annulation d'une amende imposée à M. Dominic Natal.

Résolution en vertu de laquelle il sera illégal de chasser certains gibiers à certaine époque de l'année. Adoptée.

Résolution autorisant le contrôleur à demander des offres pour le pavage de la rue Webster, de St-Charles à Magasins, avec du gravier.

Résolution autorisant le trésorier à rembourser $15, montant d'une amende, à Adams Gens. Adoptée.

Résolution par laquelle la Louisiana Electric Light Co. reçoit l'ordre de placer une lampe électrique coin Patterson et Barthélemy.

Résolution autorisant le trésorier à demander des offres pour le pavage de la rue Price, de Oliver à St Ferdinand.

Résolution autorisant la demande d'offres pour le pavage de l'avenue Napoléon, de St Charles à Dryades.

Résolution relative à la pose de deux fontaines, rue Chestnut. Adoptée.

Résolution relative au pavage de l'avenue Henry Clay. Renvoyée devant le comité.

Motion, conformément à laquelle le trésorier reçoit l'ordre de ne pas percevoir certaine licence de 1892 au nom de Martin Fehrenbach. Adoptée.

Résolution amendant l'article No 2 de l'ordonnance 5863, relatif aux taxes de M. H. D. Forsyth. Adoptée.

Adoption d'une ordonnance autorisant la manufacture de glace d'Alger à poser des tuyaux aboutissant au fleuve.

Adoption d'une ordonnance de M. Claiborne relative à la ventilation dans les chars.

Résolution ayant pour objet d'accepter l'offre de A. Chevalier pour le pavage des trottoirs autour du square Congo. Rejet de la résolution.

Sur motion de M. Brittin, il est décidé qu'une nouvelle demande d'offres sera faite par le contrôleur pendant cinq jo. rs.

Le Conseil ajourne à huitaine.

Courses 14ème journée.—La piste était hier en excellent état et l'assistance avait considérablement augmenté par suite de la température exceptionnelle, une véritable journée de printemps qui invitait tout le monde à sortir.

Sauf dans la dernière course, les favoris n'ont pas été heureux. Ils ont été battus par Giveaway 2|1—3|5 Hopedale 3|1—1|1 Tom Stevens 4 1|2—1|1 (walk over.)

La 4ème course a été pour Bon Air, grand favori à 6,5—3|5.

Voici le résultat de la journée ;

PREMIÈRE COURSE.

6 furlonge pour chevaux de trois ans et au dessus qui n'ont pas encore gagné. Les chevaux battus porteront 2 livres de plus chaque fois qu'ils seront battus.

1. Giveaway, 112 [Vincent] 2|1-3|5 3 long.
2. Kissemme, 90 [Madison] 15|1 1 long.
3. Lets B., 97 [G. Williams].

Durée : 1' 02" 1|4.

Nod placés—Bullet, 90; Harry Dixon, 114; J. Windisch, 101; Colerain, 104 1|2; Dakota, 102; Modjeska, 104; Annie May, 105.

Retirés—Bryant T. Bany, American Lady, J. J., Climax 2nd, Lola.

DEUXIÈME COURSE.

6 furlonge, pour chevaux de 3 ans et au dessus qui n'ont pas gagné.

Deux courses—2 livres de plus chaque fois qu'ils seront battus.

1. Hopedale, 107, [Freeman], 3|1, 1|1, 1 long.
2. J. T., 107, [McDonald], 3|1.
3. Yankee Boy, 110, [Parkinson].

Durée, 1.16 1|2

Non-placés—Red Stone, 104; G. Clark, 112; Red Prince, 112; Trixey Gardner, 114; Cotton, 116.

Retirés—American Lady, Intruder.

TROISIÈME COURSE.

7 furlonge., pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Mêmes conditions que ci-dessus.

1 Tom Stevens 109 [Magee] 4 1|2-1.
1 1 [walkover] encolure.
2 Cast Off, 102 [G. Williams] 6|5-3-4 de long.
3 Mary Mac 97 [Blake]

Durée 1,30".

Non placés, Lora 93, Big Man 99, Daisy Queen 101, Eugénie 107.

Retirés, Red Stone, Lady Nude 101.

QUATRIÈME COURSE.

Handicap—1 mille.

1. Bon Air, 115 ; [Overton] 6|5, 3|5 1 long.
2. J. Lap, 100; [J. McDonald] 4|1—Encolure.
3. Sunny Brook, 98 ; [Keith].

Durée, 1.43 1|2.

Non place : Pat Conley, 109 ; Gendarme, 108 ; Génl. Marmeduke, 17 ; Mary R, 95.

Retirés : Nova C, 90 ; L. H., 90 Cathan, 108.

Vols.—En l'absence de Mme Doll, qui habite rue Liberté, près Enterpe, on a volé chez elle une somme de $60. Les détectives Flotte et Dale ont arrêté deux nègres, Cornelius Green et E. A. Greer, négrillons qui habitent coin Joséphine et Howard. Ils ont retrouvé dans un sac caché dans le ruisseau, sous un pont, rue Liberté entre Joséphine et St-André, une somme de $23.79 en argent. Un billet de $1 a été retrouvé sur Cornelius et un autre dans un hangar où il avait été caché par Edward. Les deux prisonniers refusent de dévoiler la cachette où se trouve le reste de la somme.

—Au No 228 de la rue de Chartres, on a volé lundi soir à M. Pinoge, dans la pension privée de MM. Pantoreo et Fo. rester, pour $6 de vêtements, une montre et chaîne de $60 et une somme de $6.

—A 9 h. 40 A. M., le sergent Schumacker a retrouvé chez Joshua Gooding, coin Magasins et Général Taylor, la montre de M. E. Robert Scott, qui lui avait été volée la veille. Gooding a été arrêté et accusé du vol.

Accident.—Hier soir à 5 heures, Mlle Elmira Stassi, âgée de 20 ans, qui traversait la rue, coin Royale et St-Pierre, a été renversée par un wagon qui lui est passé sur la jambe droite. Le blessée a reçu chez elle, rue St-Pierre, No 62, les soins des étudiants.

T. Hill, le conducteur du wagon, a été arrêté.

Dr PRICE'S
Cream Baking Powder.
Sa consommation dans 4 millions de familles. La première de toutes depuis 40 ans

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

Un hôte distingué de la Chambre de Commerce.—Les télégrammes suivants ont été échangés entre l'Hon. W. Curtis, membre du département d'Etat, Washington, D. C., et M. R. Bleakley, secrétaire de la Chambre de Commerce.

Washington, D. C., 2 février 1892.

Robt. Bleakley, Secrétaire de la Chambre de Commerce :

Je serai heureux de traiter la question de réciprocité devant les membres de la Chambre de Commerce le lundi 8 février, si cela peut leur être agréable.

W. E. Curtis.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1892.

Hon. W. E. Curtis, Département d'Etat, Washington, D. C.

La Chambre de Commerce aura plaisir à vous recevoir lundi.

Robt. Bleakley,
Secrétaire.

Lundi prochain, 8 février, sera donc traité l'importante question de la réciprocité, au vif plaisir sans doute de tous nos commerçants, pour lesquels elle offre le plus grand intérêt.

Bataille entre ivrognes.—Hier soir vers 5 heures 30, deux ivrognes nommés Andrew Battles et M. Bellow, demeurant rue Bar No 109 de la rue Prytanée. Arrivés à la hauteur de la rue Marengo, ils se sont pris de querelle, et le conducteur ayant voulu les séparer, Battles a tiré un couteau de sa poche et a essayé de lui en porter un coup, mais il en a été empêché par le caporal Hyatt qui passait à ce moment. Il a arrêté les deux individus et les a conduits au poste du septième precinct.

Mme Louise Durien, qui se trouvait dans le char au moment de la querelle, ayant eu peur, a sauté sur la voie et s'est légèrement blessée à la tête et à la cheville. Elle a été ramenée chez elle, No 54 rue Dauphine, par des amis.

Battles est marié hier matin, et s'est en voulant faire des adieux trop réitérés à la vie de garçon, qu'il s'est enivré.

Knights of Joy.—Ainsi que nous l'apprend une aimable invitation adressée au journal par les Knights of Joy, les membres de ce Club donneront le mercredi 17 février, à la Salle d'Artillerie Washington, leur 4me bal complimentaire.

Mesures faites.—Lundi soir à 8 heures, Spencer Hagan, un nègre de 19 ans, qui manifestait imprudemment un revolver, chez lui, coin Madison et Plum, s'est blessé au pied droit.

—Hier matin à 10 heures, D. Wilson, un nègre de 35 ans, est mort sans soins médicaux, rue Espagne No 185.

—Hier soir à 8 heures, les agents Léonard et Goodwin ont arrêté rue Religious, près Félicité, un nègre du nom de Geo. Fine, qui avait tiré un coup de revolver à l'encoignure des rues Fulton et Félicité. Le nègre a été amené au poste de police du 6ème precinct où l'on a trouvé sur lui deux revolvers chargés.

La vanité d'un homme bien mis.

Il est rare que, dans un pugilat à deux, il y ait victoire de part et d'autre ; généralement, il y a un vaincu et un vainqueur ; on se cite guère d'exemple contraire véritablement concluant, que celui du deux chiens qui se sont dévorés mutuellement, et dont on n'a retrouvé que les queues ; encore ce fait trouve-t-il de nombreux incrédules chez les savants.

Quoi qu'il en soit, quand deux hommes se présentent devant la police correctionnelle, l'un comme victime de coups et blessures, l'autre comme auteur de ces variés, et que celui-ci prétend avoir reçu autant qu'il a donné, l'égalité paraît, jusqu'à certain point, être admise, en présence de deux êtres parfaitement bien portants, et qui n'en sont qu'à calculer leurs mutuelles douts non entre vifs, comme on dit au Palais, dans un autre ordre d'idées.

Ces deux hirons sont Loupy et Ducardon ; celui là comme plaignant en premier, l'autre plaignant reconventionnellement.

Loupy, qui manque de sonduite et d'économie, est venu à l'audience vêtu de façon à se faire interdire l'entrée du bal du Moulin-de-la-Galette et autres réunions distinguées où une mise décente est plus de rigueur que la chorégraphie qu'il y exécute.

Il a, notamment, un chapeau dont les renfoncements ont fait un accordéon silencieux, et une botte qui bâille comme un militaire sans le son au discours qu'il avale faute de pouvoir avaler des petits verres.

Au rebours, Ducardon, signa'é dans son quartier comme homme d'ordre, a, pour paraître devant la Magistrature de son pays, tiré de l'armoire son trente et un. Comme Loupy, il a des bottes mais il peut les montrer hautement, et s'est même ce qu'il fait, aidé, pour cette exhibition, par un pantalon de coutil que les blanchissages successifs ont raccourci d'un bon travers de main. En revanche, le son pantalon est trop court, il s'est ratrapé sur le col de sa chemise, et on voit tout de suite, un ouvrier laborieux qui a du linge :

—Mon président, dit Loupy, aucique je ne sois pas si bien mis que monsieur Ducardon, j'ai une âme noble et délicate, et je ne permettrai pas plus à personne qu'à autrui de *vociférer* des injures, en disant, comme monsieur Ducardon, que je ne suis pas trop honnête.

Le Président.—Ce n'est pas une injure, c'est vrai, c'est l'état-major....

Ducardon.—Je conviens que monsieur Loupy l'est assez.

Loupy (*surpris*).—Ah !.... bon, je veux bien : va pour moi; mais mon père, mon pauvre père, que vous m'avez dit qu'il avait fait une vilaine fin, ce qui m'a enfoncé une flèche dans le cœur, aussi terrible que celle des sauvages carnivores qui les trempent dans le *curo oreille (probablement le curare)*, il est mort à Cayenne, c'est vrai, mais de la petite vérole.

Ducardon.—C'est de la petite vérole que j'ai voulu dire : est-ce que vous appelez ça une jolie fin ?

Loupy.—Tu, tu tu, vous retournes les choses....

Ducardon.—Je retourne rien, puisque j'avoue ce que vous dites vous même.

M. le Président.—Expliquez-vous sur les coups. (*A Loupy*). C'est vous qui avez frappé le premier ?

Loupy.—A ce que dit monsieur Ducardon, mais ce n'est pas une raison pour le croire, parce qu'il est mieux mis que moi, car....

M. le Président.—Il ne s'agit pas de cela.

Loupy.—Mon président, je suis sûr de votre intégralité, mais un homme bien mis, ça en impose toujours, c'est sonnu le sûr et le certain, c'est que les deux coups de poing sont partis si en même temps, qu'avec un compas on ne pourrait pas mesurer la différence, ou même avec une table de Pythagore.

Ducardon.—Oh ! et qu'avant même de penser à rien, j'ai eu le nez massacré, que le sang a tombé sur ma chemise, que j'ai été tout de suite en mettre une autre.

Loupy.—C'est simplement pour dire à ces messieurs que vous avez des chemises à changer, comme ça tout de suite.

Ducardon.—Je dis ça à preuve.

Loupy.—A preuve que vous faites votre poire parce que vous avez de linge; mais moi, j'ai un certificat du médecin.

Ducardon.—Moi aussi.

Loupy (*tirant un papier de sa poche*).—Le v'là.

Ducardon (*même jeu*).—V'là le mien.

Loupy.—Dont il inscrit dessus que j'ai six (*cherchant à lire*) 6ch...., 6chy...., 6chym.... c'est du latin.

Ducardon.—Des chymoses...., j'en ai six aussi sur le mien.

Loupy.—Et le nez (*lisant*) tum...., tumé....

Ducardon.—Tuméfié, qu'il vaut dire coup de poing ; moi aussi, j'ai ça.

Loupy.—Tuméfié, mais moi j'ai la note de l'herboriste : la v'là.

Ducardon.—V'là la mienne.

Loupy (*lisant*).—Douze sangsues.

Ducardon (*lisant*).—Quatorze sangsues.... j'en ai plus que vous, des sangsues.

Loupy.—Toujours pour faire de l'embarras ; manière de dire : j'ai le moyen d'avoir plus de sangsues que vous.

Le Tribunal met fin à ces preuves, en condamnant Loupy et Ducardon, chacun à 25 francs d'amende.

Loupy.—Vous v'là bien avancé, monsieur Ducardon ?

Ducardon.—Je m'en f...., j'ai le moyen de payer, moi.

Loupy.—Moi je m'en f.... bien plus ; j'ai pas le moyen.

Distraction des gens de finance.

Un agent de change vient de mourir. Le lendemain, deux de ses amis se rencontrent à la Bourse.

—Eh bien ! ce pauvre Duroport a détaché son coupon ?

—Rupture d'anévrisme ; il a été exécuté à cinq heures du soir.

—Quel âge ?

—95 30.

Mme Z.... est une jolie femme, désespérée de vieillir. Elle a une fille qui grandit trop vite.

—Ah ! murmure la mère.... Croyez-vous que le temps passe !....

—C'est vrai, dit une amie, surtout quand on a un enfant....

—Ah ! pour celle-là, je commence à m'imaginer que c'est ma sœur !

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la Vigueur des Cheveux d'Ayer est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux lustant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, parlait son chevaux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrête la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, (!) que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant ces dix années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête ; mais maintenant, j'ai sérieusement mon bonnet, mais mes Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser ; mais ils poussent, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat est dû à l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. G. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Hedloe, de Barlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Chicago, et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la Salsepareille d'Ayer ou bien par les Pilules d'Ayer jointes à la Vigueur, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions du système du corps. En même temps, on pourrait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et méthodique attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.

Le Chili ne sera pas représenté probablement au World's Fair à Chicago.—Les réfugiés Balmaceda.—Une visite de l'escadre américaine serait amicalement accueillie par le gouvernement chilien.

—DE LA—

—AVEC UNE—

—LE—

PARAISSANT

SAMEDI MATIN,

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET SAINT-PAU